



Ouverture des XI^{èmes} Ancolies Lourdes 2019

Monseigneur,
Pères,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

« Dieu avec nous, Dieu en nous, nous sommes le Corps du Christ » avons-nous chanté en ouverture de cette célébration des laudes. Comment mieux signifier en quelques mots ce qui nous réunit ici à Lourdes. Oui, nous formons ce corps chantant qui fait monter la louange au Père. Aussi, merci à chacun d'entre vous d'avoir pris la route et même d'avoir braver les éléments pour que nous nous retrouvions aujourd'hui ici pour chanter ensemble et proclamer les merveilles de Dieu.

En premier lieu, je souhaiterais exprimer mes remerciements à Monseigneur Michel PANSARD, évêque d'Evry - Corbeilles - Essonne, membre de la Commission épiscopale de Liturgie et de la Pastorale Sacramentelle chargé dans cette commission de suivre la « Musique liturgique » d'avoir présidé l'office de laudes qui ouvre notre rassemblement. Merci également, Monseigneur, d'avoir accepté de présider la célébration eucharistique qui clôturera ce week-end ainsi que l'envoi.

Nous sommes près de 5000 venus des quatre coins de la France, de Belgique, de Suisse et même d'Outre-mer, à avoir répondu à l'invitation d'Ancolî à nous rassembler ici à Lourdes afin de faire entendre « la vive voix des baptisés chantant dans et avec le Christ¹ ». Ces temps de rassemblement qui ont désormais lieu tous les quatre ans depuis 2007, nous permettent en effet de vivre un temps fort pour notre Église de France. C'est une occasion extraordinaire de réunir tous ceux qui, dans nos paroisses et autres communautés, assurent le ministère du chant et de la musique liturgiques. Cela demande des compétences, cela exige une disponibilité et un

¹ Document Universa Laus II

dévouement particulier. C'est pourquoi, notre présence ici à Lourdes est aussi un temps de ressourcement spirituel où nous venons célébrer la liturgie, sommet et source de toute vie chrétienne, afin d'y puiser une énergie nouvelle.

Comme le disait le pape François il y a tout juste un an à l'occasion du III^e rassemblement international des chorales au Vatican : « *Votre musique et votre chant sont un véritable instrument d'évangélisation dans la mesure où vous vous rendez témoins de la profondeur de la Parole de Dieu qui touche le cœur des personnes, et vous permettez une célébration des sacrements, en particulier dans la Sainte Eucharistie, qui fait sentir la beauté du Paradis.* »

À travers le service du chant liturgique, nous sommes appelés par l'Église à annoncer la Bonne nouvelle du Christ ressuscité : « *Pour que Dieu soit dit à l'homme d'aujourd'hui dans un concert de voix nouvelles* »

Je vous propose que nous le chantions, à la page 14 dans nos livrets (1^{ère} strophe) tandis que s'avancent les bannières de nos diocèses à commencer par les Provinces de Lille, Paris, Reims, Rennes et Rouen.

« Nés de l'eau et de l'Esprit » : tel est le thème de ces XI^{èmes} Ancolies. Au fil des pages de votre livret, vous avez pu découvrir à travers le récit de la visite de Nicodème à Jésus dans l'Évangile selon saint Jean au chapitre 3, que le Christ nous invite à naître d'en-haut, à naître de l'eau et de l'Esprit.

En venant ici à Lourdes, nous sommes invités à raviver la grâce reçue à notre baptême afin d'être davantage des témoins du Christ ressuscité et de l'annoncer par nos chants. En effet, pourquoi chantons-nous si ce n'est pour exprimer la joie d'être sauvés. Comme saint Jean-Paul II le rappelait dans sa lettre aux artistes de 1999 : « *Par le chant, la foi est expérimentée comme un cri éclatant de joie et d'amour, une attente confiante de l'intervention salvifique de Dieu.* »

Dans nos paroisses, dans nos communautés, nous qui exerçons ce ministère du chant liturgique avons cette mission de soutenir et de guider le chant de nos assemblées. Comme le disait le P. Jean-Yves Hameline : « Si quelque chose est « sacré » dans la liturgie chrétienne c'est, non pas

la « musique », comme nous le disons par commodité et quelque peu légèrement, mais la vive voix des baptisés en acte vocal de leur état baptismal »².

Aussi, invoquons l'Esprit Saint « pour que l'homme en croix suscite notre foi et nous conduise à sa lumière », nous le chantons page 14 (strophe 2) pendant que s'avancent les bannières des diocèses des provinces de Bordeaux, Poitiers, Toulouse et Tours.

Les Ancolies sont aussi l'occasion d'aborder un répertoire et des chants nouveaux. Pour cette XI^{ème} édition, l'équipe d'Ancoli a passé plusieurs commandes. Le 1^{er} chant que nous avons chanté ce matin pour les Laudes de la fête de la Dédicace du Latran a été écrit spécialement pour notre rassemblement par Jo Akepsimas sur le très beau texte du fr. Didier de la CFC : « Dieu s'est préparé une demeure chez les hommes ».

Nous avons également demandé à Philippe Robert d'écrire un Alléluia qui tienne compte du déploiement extraordinaire et de l'espace imposant que nous trouvons ici à Lourdes à la Basilique-Saint-Pie-X. Nous verrons en effet qu'il nous propose une mise en œuvre tout à fait original de l'acclamation à l'Évangile avec toute une progression qui nous conduit au chant de tous. Cela va sans dire qu'un tel déploiement ne sera possible qu'ici à Lourdes avec 5000 chanteurs... et pourtant, il vous sera tout à fait possible de reprendre en paroisse cet Alléluia dans sa forme la plus simple.

Jo Akepsimas et Philippe Robert nous font d'ailleurs la joie d'être parmi nous pour ces Ancolies, merci à tous les deux de nous faire prier avec votre musique ! Ancoli a également souhaité mettre en avant deux compositeurs de la nouvelle génération. Comme il y a quatre ans, Thomas Ospital a composé la musique du psaume de la messe de dimanche et propose une mise en œuvre renouvelé de la psalmodie alternée entre le ténor et les deux voix féminines.

Enfin, l'équipe d'Ancoli a passé commande à Pierre Cambourian, dont nous connaissons déjà tous la Messe de Saint-Vincent-de-Paul, d'un chant pour le rite d'aspersion pour le temps ordinaire. En effet, le rite d'aspersion fait partie des quatre formules proposées par le Missel pour la préparation pénitentielle de la célébration eucharistique. Nous la prenons

² J.Y. HAMELINE, *Une poétique du rituel*, Paris, Paris, Cerf, 1997, pp. 147-149

habituellement durant le temps pascal avec le chant « J'ai vu l'eau vive ». Pour le temps ordinaire, nous avons trouvé intéressant de commander un nouveau chant à partir du texte du psaume 50 et en lien avec le chant du répertoire grégorien qui, traditionnellement, accompagne ce rite : l'« Asperges me ».

Avec les autres chants du livret, parmi lesquels vous retrouvez des partitions déjà bien connues et d'autres que vous découvrez peut-être, ces compositions nouvelles viendront, nous l'espérons, enrichir le répertoire de nos communautés afin de chanter les merveilles de Dieu d'une manière renouveler.

« Pour que soient semés des grains de liberté qui voient le jour dans la confiance », nous pouvons le chanter tandis que s'avancent les bannières des diocèses des provinces de Clermont-Ferrand, Lyon, Marseille et Montpellier.

Pour mettre en œuvre, l'ensemble de ces chants, nous serons conduits cette année par deux chefs de chœur que j'ai le plaisir de vous présenter :

Caroline Gaulon, professeur de chant choral au Conservatoire de Montpellier,
et **Thibaut Louppe**, maître de chapelle de la Primatiale Saint-Jean-Baptiste à Lyon

Aux grandes-orgues, notre chant sera soutenu par :

Pierre Cambourian, organiste titulaire à l'église de Saint-Vincent-de-Paul à Paris,
et **Thomas Ospital**, organiste titulaire à l'église Saint-Eustache à Paris.

Merci à tous les deux de votre présence et de la musique que vous avez bien voulu écrire à l'occasion de notre rassemblement.

Les quatre solistes cette année seront :

Clémence Montagne, soprano
Maïlys Abraham, alto
Jacques Cochard, ténor
et **Simon Heberlé**, basse

Nous aurons aussi la joie d'avoir cette année le concours d'un quintette à vent, l'ensemble **Notus** composé de :

Claire Arnold, **Agnalys Prat-Hager**, **Olivier Brouard**, **Jacques Lesburgueres** et **Jean-Charles Vivien**

Pour dialoguer avec le grand chœur que nous formons tous ensemble, nous avons aussi la chance d'avoir avec nous un chœur d'enfants composé de :

La **Maîtrise de la cathédrale de Bourges**

et du **Camp chantant de Vendée**

Enfin, à leur côté, un petit chœur composé des stagiaires qui ont participé au stage national organisé par Ancoli avec le SNPLS et la Fédération des Petits chanteurs qui s'est tenu cet été à Bordeaux.

Je voudrais également profiter de cette présentation pour exprimer, au nom de tous, notre gratitude à Paul Craipeau et de rendre grâce pour les 10 ans durant lesquelles il a présidé notre association Ancoli.

Je souhaiterais également remercier d'ores et déjà l'ensemble des membres du conseil d'administration, du bureau d'Ancoli et l'ensemble des bénévoles ainsi que des correspondants provinciaux qui sont à pied d'œuvre, pour certains depuis 2 ans, pour préparer ce rassemblement et qui travaillent depuis plusieurs jours ici à Lourdes pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

*« Pour que soit debout le peuple de l'amour, en vrai témoin de l'Évangile,
pour que nous soyons chemin de Communion vers la Fontaine des eaux vives :
Vienne dans les cœurs d'Esprit de sainteté,
que nos lèvres chantent le Dieu vivant manifesté »*

Pendant que nous chantons, s'avancent les bannières des diocèses des provinces de Besançon, Dijon et Strasbourg.

J'ai donc la joie de déclarer ouvertes les XI^{èmes} Ancolies de Lourdes, rassemblement des chorales et des chanteurs liturgiques, « Nés de l'eau et de l'Esprit »

Et au début de notre rassemblement, ayons une pensée particulière et portons dans notre prière le **fr. Jean-Paul Lécot**, maître de chapelle du sanctuaire de Lourdes, qui ne pourra être présent avec nous cette année pour raison de santé.

Nous portons également dans nos prières ceux qui nous ont quitté cette année et qui ont particulièrement œuvré pour le chant liturgique en France :

le **P. Jean Allary**, cheville ouvrière de l'Association Saint-Ambroise / Eglise qui chante

Mme Suzanne Martin, membre fondatrice d'Ancoli il y a plus de 35 ans et qui a rejoint le P. Amesland. Avec le P. Claude Raffin, du diocèse de Luçon, tous trois ont œuvré au premier rassemblement des chorales liturgiques qui a eu lieu ici même en 1986.

Le P. Claude Raffin n'a malheureusement pas pu être des nôtres aujourd'hui mais nous sommes particulièrement en union de prière. Il a d'ailleurs tenu à s'adresser à nous par un message vidéo.

Je souhaite à tous de vivre pleinement ces deux jours dans la communion, la paix et la joie du cœur.